

# Colloque

« **Les 20 ans de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé** »



La loi n° 2020-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, dite « loi Kouchner », est fondamentale en droit de la santé. Elle était très attendue par les associations de malades et par les victimes d'accidents médicaux et voulait apporter des réponses aux demandes concrètes des professionnels de santé.

**Ce texte comprenait 3 axes initialement :**

- Démocratie sanitaire (droits de la personne, participation des usagers, etc.),
- Qualité du système de santé (compétences professionnelles, formation médicale, déontologie des professions),
- Réparation des conséquences des risques sanitaires.

**Un autre titre relatif à la Solidarité envers les personnes handicapées a été rajouté durant le processus législatif. Il deviendra alors une nouvelle partie à part entière et introductive de la loi Kouchner.**

Un titre V est relatif à l'Outre-mer.

La finalité de ce colloque est d'analyser et de vérifier la réception de ce texte par les acteurs de la santé. Pour atteindre cet objectif, il est proposé de rechercher comment la loi a été reçue et appliquée ; puis d'examiner d'une part, les modifications réalisées ou attendues au regard des besoins du terrain, des pratiques et des progrès scientifiques, et d'autre part de l'évolution des principes et des équilibres de la relation de soins.

Les échanges entre les participants et les intervenants seront facilités par des ateliers, correspondants aux grands axes initiaux de la loi.

## **9 h 15 Accueil des participants**

### **9 h 30 Mots de bienvenue et propos introductifs**

Mickaël Lavaine, Doyen de la faculté de droit, économie gestion et AES, Maître de conférences en droit public, Laboratoire Lab-LEX, UBO

### **9 h 45 Introduction**

- **Présentation de la loi du 4 mars 2002 : son contexte, ses apports, ses lacunes et son destin**  
Gilles Raoul-Cormeil, Professeur de droit privé, Laboratoire Lab-LEX, UBO
- **Le titre I de la Loi : Solidarité envers les personnes handicapées**  
Sandrine Biagini-Girard, Maître de conférences en droit public, Laboratoire Lab-LEX, UBO  
Hubert Stéphan, Ancien président du CISS Bretagne, Représentant des usagers, Président du Conseil d'Orientation de l'EREB

### **10 h 30 Discussion avec le public**

### **10 h 45 Pause**

### **11 h 00 Atelier 1 - Le titre II de la Loi : Démocratie sanitaire**

*Présidente de l'Atelier : Muriel Rebourg, Professeure en droit privé, Laboratoire Lab-LEX, UBO*

- **Introduction à l'atelier sur la difficulté des définitions**  
Catherine Keller, Directrice d'hôpital et Docteure en droit public, École des hautes études en santé publique, IDPSP, EA 14087 Université de Rennes I
- **Discussion :**  
Catherine Keller,  
Béatrice Lebel, Représentante des usagers au CHRU de Brest- Carhaix, Présidente de la commission des usagers.  
Romy Poty, Directrice de l'IRFSS (Institut régional de formation sanitaire et sociale) de Bretagne de la Croix-Rouge française

### **12 h 00 Discussion avec le public**

### **12 h 15 Pause**

## 14 h 15 Atelier 2 - Le titre III de la Loi : Qualité du système de santé

*Présidente de l'atelier : Alice Fournier, Enseignant-chercheur contractuel, Laboratoire Lab-LEX, UBO*

- **Introduction à l'atelier sur la qualité du système de santé**  
Alice Fournier
- **Discussion :**  
Renaud Bouvet, Chef du service de médecine légale du CHU de Rennes, IDPSP, EA 14087  
Université de Rennes I  
Gaelle Caroff, Cadre supérieur de santé au CHRU de Brest, Coordinatrice pédagogique de la formation IPA à l'UBO  
Alain Vidal, Représentant des usagers et Membre du comité d'éthique de la fondation Ildys, Membre du conseil d'orientation de l'EREBS, Membre du Comité de Protection des Personnes Ouest VI  
Julienne Le Jouanard, Cadre de santé, Responsable pédagogique IFAS Paimpol et IFAS Tréguier

## 15 h 15 Discussion avec le public

## 15 h 30 Pause

## 15 h 45 Atelier 3 - Le titre IV de la Loi : Réparation des conséquences des risques sanitaires

*Présidente de l'atelier : Laurie Friant, Post-doctorante à Paris I, Membre associé du Lab-LEX, UBO*

- **Introduction à l'atelier sur la réparation des conséquences des risques sanitaires**  
Laurie Friant
- **Discussion :**  
Gildas Janvier, Avocat spécialisé dans le dommage corporel, Cabinet Siam Conseils avocats  
Philippe Donnou, Médecin conseil de victimes, Vice-Président ANAMEVA, DIU responsabilité médicale, DU dommage corporel  
Cyril Hazif-Thomas, Psychiatre, Praticien hospitalier, Chef du service de l'inter-secteur de la personne âgée, CHRU de Brest, Directeur de l'Espace de réflexion éthique de Bretagne

## 16 h 45 Discussion avec le public

### Mots de conclusions

- 17 h 00** Hervé Hudebine, Maître de conférences en sociologie, Laboratoire d'études et de recherche en sociologie (LABERS), UBO

**Pour le Comité scientifique :**

- Sandrine Biagini-Girard, Maître de conférences en droit public, Laboratoire Lab-*LEX* (*porteuse du projet*)
- Cyril Hazif-Thomas, Psychiatre, Praticien hospitalier, Chef du service de l'intersecteur de la personne âgée, CHRU de Brest, Directeur de l'Espace de réflexion éthique de Bretagne
- Eric Péchillon, Professeur de droit public, Laboratoire Lab-*LEX*
- Gilles Raoul-Cormeil, Professeur de droit privé, Laboratoire Lab-*LEX*
- Stéphanie Renard, Maître de conférences en droit public-HDR, Laboratoire Lab-*LEX*
- François-Xavier Roux-Demare, Maître de conférences en droit privé et en sciences criminelles, Laboratoire Lab-*LEX*